



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Mardi 8 février 2022 – visioconférence

Clubs et Compagnies présents ou représentés : Antony (7 voix), Asnières-sur-Seine (6 voix), Bois-Colombes (2 voix), Boulogne Billancourt (5 voix), Châtenay-Malabry (7 voix), Chaville (9 voix), Châtillon (4 voix), Colombes (6 voix), Gennevilliers (7 voix), Issy-les-Moulineaux (11 voix), Le-Plessis-Robinson (8 voix), Rueil-Malmaison (9 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (7 voix), Suresnes (7 voix), Ville-d'Avray (6 voix), Villeneuve-la-Garenne (3 voix), Saint-Cloud (4 voix)

Clubs et Compagnies excusés : Bagneux (3 voix)

Clubs et Compagnies absents ou non représentés : Clichy (4 voix), Garches (0 voix), Gennevilliers (5 voix), Le Plessis Robinson (7 voix), Sèvres (4 voix).

Pouvoirs

Le pouvoir d'Isabelle MARCQ (Club de Bagneux, 3 voix) à Nadine Toureille est invalidé : un Club ou Compagnie ne peut être représenté que par un licencié de sa structure.

La Présidente de Ville d'Avray, Valérie LALO, a donné pouvoir à Carine Chéraud (licenciée à Ville d'Avray).

Membres du Comité présents : Nadine TOUREILLE, Edwige MEURINE, Marie-France BRICARD, Christian DELOBELLE, Christophe DELCROIX, Odile SEGONDI, Odile VILLETTE.

Membre du Comité coopté présent : Raphaël STORA

* * * * *

Ouverture de l'Assemblée Générale à 20h00.

L'Assemblée Générale par visioconférence peut valablement délibérer : les représentants des clubs sont porteurs de 93 voix sur 116 et représentent 1210 licenciés sur 1496 (quorum de 58 voix et 748 licenciés).

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers, proches et amis disparus.

Nadine TOUREILLE souhaite la bienvenue aux nouveaux Président(e)s des Clubs et Compagnies de Bois-Colombes, Boulogne Billancourt, Suresnes et Villeneuve la Garenne.



PRESIDENT
Comité départemental
Tir à l'arc 92
siret:44779985900015



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



1. Rapport moral du Comité pour la saison 2021

Nadine TOUREILLE, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport moral du Comité Départemental, annexé au présent procès-verbal.

Suite aux graves problèmes rencontrés à cause de clubs du département, une Commission de Discipline est constituée à la Région. Il faut 2 membres (un titulaire et un suppléant) par département. Pour les Hauts de Seine seront membres de cette Commission : Thierry JOB (Asnières) et Sylvie DUCREUX (Le Plessis Robinson).

La Région sera la première instance, avant la Fédération.

A ce jour, le problème avec Nanterre est réglé : ils ont 40 licenciés.

Pour le tir de débutants, le département fera un croisement de fichiers afin de s'assurer que ce sont bien des débutants qui participeront à cette compétition.

Nadine Toureille nous annonce qu'elle démissionne de son poste de Présidente du Comité Départemental des Hauts de Seine à compter du 8 février 2022 et de son poste de poste de Présidente de la Commission Arbitrale du Comité Départemental Tir à l'Arc des Hauts de Seine à compter du 1^{er} octobre 2022, date à laquelle elle cessera toute activité dans le département car elle change de Ligue.

La Motion 1 est votée à l'unanimité des Président(e)s présents.

Motion 1 : l'Assemblée Générale approuve le rapport moral.

2. Rapport financier pour la saison 2021

Marie-France BRICARD, en sa qualité de Trésorière, donne lecture du rapport financier du Comité Départemental, annexé au présent procès-verbal. Il dégage un résultat négatif de 1.159,41 €.

Les comptes sont arrêtés au 30 septembre car la comptabilité est faite en année sportive et non en année civile.

La trésorière fait deux arrêtés dans l'année : un au 30 avril et un au 30 septembre.

Toutes les lignes comptables et toutes les pièces justificatives ont été vérifiées par les vérificateurs aux comptes (Mathieu STEININGER et Raphaël STORA).

La Motion 2 est votée à l'unanimité des Président(e)s présents.

Motion 2 : l'Assemblée Générale approuve le rapport financier.

3. Budget prévisionnel pour la saison 2022



PRÉSIDENT
Comité départemental
Tir à l'arc 92
siret:44779985900015



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Marie-France BRICARD présente le budget prévisionnel pour la saison 2022, annexé au présent procès-verbal. Il est équilibré à 38.800,00 €.

Rappel : le département a toujours aidé les jeunes qui veulent intégrer le Pôle Espoirs. Nous sommes dans l'attente d'un nouveau dossier.

Pour Daniel RECHAUSSAT, le nombre de licences est déjà connu, donc il ne comprend pas le prévisionnel. La Présidente lui répond qu'à ce jour il y a 1769 licenciés, qu'il devrait y en avoir d'autres (cela bouge toujours un peu).

C'est le problème d'être en année sportive et non civile. Pour Christian DELOBELLE, le montant de 20.000,00 € est sûrement sous-évalué.

Constance Terrier nous dit qu'elle enregistre encore des licences.

La Motion 3 est votée à l'unanimité des Président(e)s présents.

Motion 3 : l'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2022.

4. Résultat de l'élection de Raphael STORA comme membre du Conseil d'Administration à la suite de sa cooptation en 2021 (vote par correspondance)

Présidente du bureau de vote : Nadine TOUREILLE

1^{er} assesseur : Claudine LEMAIRE

2^{ème} assesseur : Didier LANCELOT

Nombre de voix exprimées : 85 – Nulles : 0

Validation de la cooptation au Bureau du Comité Départemental 92 de **Raphaël STORA** -

Nombre de voix = 82 – **ELU**

5. Résultat de l'élection du délégué qui nous représentera à l'AG.de la FFTA du 26 Mars 2022 (vote par correspondance)

Présidente du bureau de vote : Nadine TOUREILLE

1^{er} assesseur : Claudine LEMAIRE

2^{ème} assesseur : Didier LANCELOT

Nombre de voix exprimées : 85 – Nulles : 0

Candidat Délégué à l'AG de la FFTA : **Daniel RECHAUSSAT** – Nombre de voix = 85 - **ELU**

La Présidente précise qu'il n'y a qu'un délégué pour représenter le Département à l'AG de la Fédération et pour y voter les motions. Par contre, il peut être accompagné par le Président du Comité Départemental qui y sera en spectateur.

Daniel RECHAUSSAT se pose des questions quant aux votes durant l'AG de la Fédération. Il est décidé que sera organisée une visioconférence dès que tous les documents seront à



[Signature]



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



dispositions sur l'intranet fédéral, normalement trois semaines avant l'AG.

Constance TERRIER et les autres Présidents approuvent : cela permettra de prendre des décisions collectives.

6. Nomination des vérificateurs aux comptes

La mission des vérificateurs aux comptes : quand l'exercice est clos, ils prennent rendez-vous avec le trésorier afin de vérifier toutes les écritures comptables et toutes les pièces justificatives.

Sont nommés vérificateurs aux comptes : Floriane JOLLY (Asnières) et Ludovic PIQUET (Suresnes).

7. Réponse aux questions posées par les Président(e)s des Clubs et Compagnies (en annexe) à faire parvenir avant le 21 janvier 2022

Question posée par Mr Jérôme BIDAULT :

Comme le département 78 le proposait à une époque, est ce que le 92 peut envisager d'envoyer une "équipe" sur les coupes du monde en salle (Nîmes à minima, voir les autres étapes et la finale de Vegas). Ce sont des épreuves où on peut participer sous les couleurs que l'on veut (club, sponsors, autres)

Après niveau sélection il y a plusieurs politiques, par niveau, par investissement dans le département, par collectif sur l'année, etc ...

Le processus peut être répété / copié pour du Field et les 5 nations ou les FITA.

Constance TERRIER nous explique le pourquoi de la demande de Jérôme BIDAULT. D'autres départements, sur sélections, prennent en charge tout ou partie des déplacements des archers sélectionnés sur des compétitions internationales. Il trouve cela très bien : c'est la reconnaissance de la valeur de certains archers.

Issy les Moulineaux le fait déjà pour certains de ses archers.

Christian DELOBELLE nous rappelle qu'il n'y a pas de résultats par équipes, que les archers portent les maillots de leurs sponsors respectifs et il n'y a pas de maillots de clubs ou de départements. Pour lui les archers qui iront dans ces compétitions feront de la figuration.

Constance TERRIER : les archers d'Issy les Moulineaux sont hors circuit.

Il en est de même pour d'autres qui ne sont ni de Rueil, ni d'Issy.

Nadine Toureille : pour ceux qui veulent s'essayer à l'international, ils peuvent commencer par Bondy.

Il n'est pas positif d'envoyer des archers qui n'auront pas de chances de performer ; il vaut mieux les envoyer sur des compétitions intermédiaires.

Vote de la proposition : Pour = 1

Contre = 8

Abstention = 6



PRESIDENT
Comité départemental
Tir à l'arc 92
siret:44779985900015



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



La proposition de Jérôme BIDAULT est rejetée.

8. Questions diverses

✓ Don de cibles : Constance Terrier fait une offre de don de ciblerie. Ce sont des cibles « Chantilly » qui avaient été offertes par le département pour la Coupe des Miss. Il en reste 10. Elles sont très lourdes (60 kg) et il faut des chevalets adaptés. Issy les Moulineaux fournit les plans pour les chevalets.

Il est possible de venir les récupérer tous les jours entre 8 heures et 22 heures, sur place.

✓ Enquête de professionnalisation : Marie-France BRICARD rappelle que cette enquête faite par la FFTA est pour tous les Clubs, Départements et Régions. Il est important d'y répondre.

Christian DELOBELLE a commencé à y répondre, mais pour lui cela rentre trop dans la vie des Clubs. Donc il a arrêté. La FFTA n'a pas à savoir tout ce qui concerne les finances des Clubs.

Pour Constance TERRIER, il est important d'y répondre. Il est vrai que c'est trop intrusif et certains points sont à renseigner plus à des fins d'enquête, qu'à des fins d'aide. A la Fédération, ils veulent faire un état des lieux. Certaines questions ne sont pas bloquantes, d'autres le sont.

✓ Les actions fédérales et autres points concernant la Fédération : Constance TERRIER qui est au Comité Directeur de la Fédération répondra à toutes les questions qu'on pourrait se poser.

✓ Les Labels : beaucoup de Clubs n'ont pas réitéré leurs demandes car ils descendaient de Niveau, à cause des nouveaux critères mis en place par la Fédération. C'est un échec pour la FFTA.

Les Clubs qui se voient attribuer un Label reçoivent 2 courriels. Le premier est pour demander les coordonnées du Maire de la commune pour l'aviser et le second est l'envoi du Label par PDF. Normalement, les plaquettes seront données aux Présidents de Région lors de l'AG de la FFTA, qui les transmettront aux Présidents de Départements qui les donneront ensuite aux Clubs concernés. Constance TERRIER va se renseigner sur ce point.

Le Label n'est valable qu'un an.

L'intérêt pour les Clubs : une reconnaissance de ce qui a été fait avant.

Pour 2021, la FFTA a réformé le mode d'attribution (maintenant, 4 niveaux : Elite, Excellence, Espoir, Ambition) pour obliger les Clubs à se structurer. Il n'est pas aisé de remplir la demande : non intuitif et trop compliqué.

Beaucoup de Clubs sont déclassés et préfèrent garder leur ancien Label : certaines mairies s'appuient sur les Labels pour les subventions. Nombre de Clubs se sont retrouvés Excellence et non Elite, alors que lors de la campagne précédente, ils étaient « OR ». Il est très difficile d'avoir le label Elite, car pour l'obtenir il faut avoir un B.E. à plein temps. Cela veut dire que cette personne, en plus de s'occuper du Club, enseigne le tir à l'arc aux écoles, donc elle ne bénéficie pas aux Clubs pendant la journée. Ceci est très décourageant pour les Clubs, cela les





COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



dessert, surtout quand la structure n'a pas les moyens d'avoir un B.E. Certains sont bloqués parce qu'il leur manque un entraîneur. Le système est beaucoup trop rigide et certains critères sont inatteignables par les petits Clubs. De plus, on ne comprend pas les noms des Labels ; avant c'était plus clair : OR, Argent, Bronze.

Certains Clubs le demande tout de même pour avoir une visibilité de la mairie de leurs communes.

Le critère « Féminisation » : la Fédération ne retient que le nombre de femmes licenciées dans le club, toutes catégories confondues, sans tenir compte des arbitres, des membres du Bureau, etc... Constance TERRIER : « il faudrait un critère plus fort sur le bénévolat ».

Pour la Présidente : « au départ, c'était une bonne idée qui s'est avérée trop rébarbative. »

✓ Salles pour les activités du Comité : Christophe DELCROIX demande aux Présidents de Clubs de lui indiquer les possibilités d'avoir des salles pour les stages, les formations, etc... La Présidente nous rappelle la possibilité d'avoir gratuitement une salle et le terrain au CREPS. Constance TERRIER nous dit pouvoir avoir une salle au Palais des Sports d'Issy les Moulineaux, avec parking.

Raphaël STORA nous indique qu'à côté de leur local, il y a une salle qui est en cours de viabilisation et dans laquelle il sera possible d'organiser des réunions par la suite.

En ce qui concerne le pas de tir intérieur : Raphaël MOURIER dit que ce serait possible à Villeneuve la Garenne le dimanche.

Vincent Pothier nous donne une information concernant le terrain du Pré Saint Jean : sa rénovation complète est en cours, mais le chalet sera refait à minima. Ce terrain est utilisé par les Clubs de Saint-Cloud, Boulogne Billancourt et Ville d'Avray. La fin des travaux est prévue pour fin mars.

En cours : rénovation du gymnase de Ville d'Avray.

✓ Les aides

Raphaël MOURIER se propose d'aider Christophe DELCROIX.

Nous sommes à la recherche d'une personne pour la Commission Sportive. Elle aurait à s'occuper des actions au niveau du département, à participer aux réunions à la Région puis redescendre les informations au niveau du département. Il faut revoir les règlements DD challenge et départementaux

Nous avons un grand besoin d'un comptable ou d'un trésorier pour remplacer Marie-France BRICARD.

Une réunion est prévue très prochainement afin d'élire les membres du Bureau.

Fin de l'Assemblée Générale à 22 heures 15.

La Secrétaire adjointe
Odile VILLETTE



PRESIDENT
Comité départemental
Tir à l'arc 92
siret:44779985900015

La Présidente
Nadine TOUREILLE

RAPPORT FINANCIER 2020-2021

Je vous présente le budget réalisé de la saison 2020-2021.

Cet exercice financier a été impacté par la pandémie.

Il présente un déficit de 1159.41€.

La baisse des cotisations et nos subventions ont été importantes.

Nos réserves de trésorerie nous ont permis d'aider les clubs et nous avons payés nos BE.

Nous avons pu reprendre nos formations avec nos jeunes et en extérieurs.

Il n'a pas été possible d'organiser nos championnats départementaux extérieurs.

RECETTES : 27 863.49 €

Nous étions 1469 licenciés dans le département en 2020 et 1663 en 2019.

| | 2020/2021 | 2019/2020 |
|---|--------------|------------|
| Ce qui représente une recette de : | 17 374.50 €. | 20024.00 € |
| Nous avons fait un dossier de demande de subventions : | | |
| Département Fonctionnement et autres : | 6 034.00 € | 13236.00 € |
| Quelques formations ont été faites | 3 835.00 € | |
| Stages jeunes : 2350.00 €, perfectionnement cibles : 1225.00€ et le stage matériel 260.00€. | | |

DEPENSES : 29 022.90 €

Nous avons malgré la crise sanitaire entre autres :

| | |
|---|-------------|
| Réglé nos BE et charges : | 12 025.30 € |
| Les charges habituelles de fonctionnement, médailles, arbitrage : | 2 738.78 € |
| Nous avons loués un box pour nos stocks : | 2 386.42€ |
| Nous avons versé sous forme de bons d'achat ou aides aux clubs : | 11 872.40€ |

BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022

Nous sommes actuellement 1735 licenciés au 04/01/2022.

Nous étions 1469 licenciés au 30/08/2021.

Ce qui augmentera le montant de nos cotisations.

La saison a bien commencé en salle et nous espérons que la saison extérieure sera de même.

Nos projets de championnats, mixte, DD, challenge sont prévus.

Nous souhaitons aider les jeunes du département qui souhaitent intégrer une formation en site.

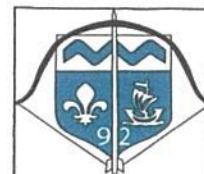
Nous allons aider Nathalie WILLEMENOT pour sa formation DEJEPS à hauteur de 1000.00 €.

Nous souhaitons nous retrouver tous nos pas de tir.

Bonne année sportive .



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



BILAN FINANCIER 2020-2021 30/09/2021

| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|--|------------------|------------------|------------------------------------|------------------|------------------|
| | Prévisionnel | Réalisé | | Prévisionnel | Réalisé |
| Frais de fonctionnement | 3 000,00 | 1 250,22 | Cotisations | 20 000,00 | 17 374,50 |
| Secrétariat et Administratif | 500,00 | 645,84 | Licences | 20 000,00 | 17 374,50 |
| assemblée générale | 1 000,00 | 0,00 | Subventions | 9 200,00 | 6 034,00 |
| Site Internet | 100,00 | 138,98 | Subvention fonctionnement CG92 | 9 200,00 | 6 034,00 |
| assurance | 300,00 | 178,92 | Subvention ag nat du sport | 0,00 | 0,00 |
| cotisations | 300,00 | 286,48 | Subvention Haut niveau CG92 | 0,00 | 0,00 |
| déplacements et manifestations | 800,00 | 0,00 | subvention covid | 0,00 | 0,00 |
| Logistique et Infrastructures | 9 000,00 | 2 855,42 | Intérêts bancaires | 1 000,00 | 507,99 |
| Gravures médailles et récompenses | 3 000,00 | 469,00 | Compte sur Livret, livret A | 600,00 | 439,22 |
| Matériel et Entretien Cibleries | 6 000,00 | 0,00 | Compte sur livret | 400,00 | 68,77 |
| location locaux | 0,00 | 2 386,42 | Logistique | 600,00 | 112,00 |
| tenue CD | 0,00 | 0,00 | Vente de cibles | 300,00 | 0,00 |
| | 0,00 | 0,00 | location materiel | 100,00 | 0,00 |
| Commission Arbitrage | 3 000,00 | 100,00 | vente tenue arbitres | 200,00 | 112,00 |
| Equipements des arbitres | 400,00 | 100,00 | Formation | 5 000,00 | 3 835,00 |
| Frais administratifs et déplacements | 2 000,00 | 0,00 | Stage Entraîneur 1 | 1 000,00 | 0,00 |
| Arbitres départementaux | 200,00 | 0,00 | stage assistant entraîneurs | 800,00 | 0,00 |
| Formation | 400,00 | 0,00 | stage archers(jeunes et adultes) | 400,00 | 0,00 |
| Salaires et charges | 11 000,00 | 12 025,30 | stage archer module 3D | 0,00 | 0,00 |
| Salaires | 5 000,00 | 10 653,36 | stage réglage matériels | 400,00 | 260,00 |
| Charges sociales | 4 800,00 | 277,00 | stage préparation physique | 1 000,00 | 0,00 |
| Déplacements | 1 200,00 | 598,14 | stage de coaching | 200,00 | 0,00 |
| Médecine du travail | 0,00 | 496,80 | perfectionnement adultes et jeunes | 600,00 | 1 225,00 |
| Commission Formation | 5 000,00 | 919,56 | stage jeunes | 600,00 | 2 350,00 |
| perfectionnement | 1 000,00 | 0,00 | Commission Sportive | 3 000,00 | 0,00 |
| Mise à niveau Entraîneur 1 | 1 000,00 | 0,00 | DD/Challenge 92 | 1 500,00 | 0,00 |
| Participations inscriptions formations | 1 000,00 | 253,25 | mixtes | 1 500,00 | 0,00 |
| materiel formateurs | 1 000,00 | 666,31 | Jeunes | | 0,00 |
| Participation inscriptions D1 | 1 000,00 | 0,00 | CPS(*) (Perfectionnement Jeunes) | 0,00 | 0,00 |
| Formation cd92 | 0,00 | 0,00 | divers | 0,00 | 0,00 |
| Commission sportive | 5 000,00 | 11 872,40 | | | |
| Frais calendrier ffta | 200,00 | 23,00 | | | |
| Aides financières organisations CD | 2 800,00 | 11 354,40 | | | |
| Soirée des sportifs | 1 500,00 | 0,00 | | | |
| mixtes | 0,00 | 0,00 | | | |
| DD/Challenge 92 | 500,00 | 0,00 | | | |
| Aides financières rentrée 2020 | 0 | 495,00 | | | |
| Commission jeunes | 2 800,00 | 0,00 | | | |
| Aides aux jeunes sportifs | 1 500,00 | 0,00 | | | |
| Compétitions(inscriptions et buvettes) | 1 000,00 | 0,00 | | | |
| Aide à l'obtention du label ETAF | 300,00 | 0,00 | | | |
| | 38 800,00 | 29 022,90 | | 38 800,00 | 27 863,49 |
| Excédent | | -1 159,41 | | | |

Situation de trésorerie au 30/09/2021

| | |
|-------------------|-----------|
| ACJ | 300,00 |
| Comptes courants | 28 276,24 |
| Compte sur Livret | 63 430,99 |
| Livret A | 84 708,92 |

176 716,15



PRESIDENT
Comité départemental
Tir à l'arc 92
siret:44770385900015

[Signature]



Rapport moral CD92 2021
commissions Formation et Informatique
Rapport sur les Stages organisés

1 Commission Formation

- Formation Entraîneur Fédéral (d'Avril 2020 à Décembre 2021) => 1 candidat 92 diplômé.
- Formation 2021, examen en 2022 : pas de formation : les candidats n'ayant pas pu réaliser les critères de points.
- Formation 2022 : prévoir une évolution des diplômes, nous en saurons plus au printemps.
- Formation Assistant Entraîneur, 3 candidates formées en 2020, 12 candidats ont pu suivre la formation en 2021
- Formation Complémentaire E1-EF : non existante en 2020, en 2021, 6 candidats, 4 continuent sur les journées régionales, 2 n'ont fait que la FCE1
- Formations Continue Entraîneurs : prévues sur formation Coaching en cours, sur fabrication de corde effectuée, sur découverte parcours effectuée, sur journée départementale de la formation complémentaire E1-EF effectuée et sur réglage d'arc effectuée.
- ~~Formation Arbitrage : 1 candidat en cours de formation~~



Rapport moral CD92 2021
commissions Formation et Informatique
Rapport sur les Stages organisés

2 Stages :

Le résultat = participation en hausse :

- Groupe Jeunes CD92 : 7 jeunes dans le groupe 2020-21, entraînement renforcé qui a été apprécié des participants. 9 jeunes dans le groupe 2021-22 (1 annulation pour cause de Pass sanitaire) : forte motivation au sein du groupe.
- Perfectionnement Cibles : 2020 : 10 inscrits, stage apprécié, de nombreuses demandes de réinscriptions. 2021 : 10 inscrits, le stage est plein, il y a eu 18 demandes, nous avons réfléchi à dédoubler le stage mais problème d'encadrement et de lieux différents, nous avons dû prioriser les néo inscrits.
- Perfectionnement Parcours : en 2020 : 8 stagiaires, les stagiaires étaient satisfaits. En 2021 : un stage, avec encadrement externe a dû être annulé faute d'inscriptions insuffisantes. Solution à revoir.
- Découverte Parcours : nouveauté été 2021, 11 candidats dont 3 pour une FCE1, le stage est redemandé.
- Réglage Matériel : 12 candidats, dont 8 pour une FCE1.
- Fabrication Cordes : 7 candidats en juillet 2021, prochain en mars 2022.
- Formation Coaching : annulée en 2020, faute de candidats. Cette saison, 6 candidats en cours de formation, les 1^{ères} journées et le 1^{er} suivi en compétition ont bien eu lieu.

Nous avons toujours besoin de structures d'accueil, merci à tous les clubs de prévenir quand une nouvelle opportunité d'accéder à vos structures peut se présenter.



Rapport moral CD92 2021
commissions Formation et Informatique
Rapport sur les Stages organisés

3 Commission Informatique

Cette année, le site a été animé par Christophe et nous recherchons de l'aide, compétences en gestion de BDD et PHP bienvenues.

Nouvelles organisations d'AG et réunions à distance.

Gestion des classements des défis Jeunes et Adultes du printemps 2021.

Le groupe FB (236 membres) et les mailing Sendinblue (60 % de lecture) sont plutôt satisfaisant, il semble que la communication fonctionne mieux.

Nous venons de mettre en place un système de stockage de données partagées sur cloud.

Merci de promouvoir le site du CD92 et le groupe FB.

Rappelez à vos membres, que la non acceptation des communications sur la licence empêche de recevoir la lettre de la FFTA et les quelques mailing du CD92.

Emargement vote par correspondance 08/02/2022

| CLUB | NOM | LOCALITE | NBLIC | NBVOIX | Nombre de DELEGUE | VOTE PAR CORRESPONDANCE RECU |
|--------------|--|-----------------------|---------------|------------|-------------------|------------------------------|
| 892186 | CIE DE TIR A L'ARC DE CHATILLON 92 | CHATILLON | 46.0 | 4 | | 4 |
| 892187 | CIE D'ARC VILLE D'AVRAY | VILLE D'AVRAY | 67.0 | 6 | | 6 |
| 892189 | C.O.M. BAGNEUX | BAGNEUX | 36.0 | 3 | | |
| 892191 | CHAVILLE TIR A L'ARC | CHAVILLE | 138.0 | 9 | | 9 |
| 892193 | S.T.A.R. | RUEIL MALMAISON | 138.0 | 9 | | 9 |
| 892194 | C T A GARCHES | GARCHES | 3.0 | 0 | | |
| 892195 | CIE SAINT PIERRE MONTMART | CLICHY | 49.0 | 4 | | |
| 892196 | ARCHERS REUNIS DE COLOMBES | COLOMBES | 63.0 | 6 | | 6 |
| 892198 | CIE D'ARC DE SCEAUX-FONTENAY-AUX-ROSES | FONTENAY AUX ROSES | 73.0 | 7 | | 7 |
| 892199 | LES ARCHERS SURESNOIS | RUEIL MALMAISON | 81.0 | 7 | | 7 |
| 892200 | LES ARCHERS GENNEVILLOIS | GENNEVILLIERS | 53.0 | 5 | | |
| 892201 | A.B.C.ARCHERS | BOIS COLOMBES | 24.0 | 2 | | |
| 892202 | CIE D'ARC DES BLEUS DE SEVRES | SEVRES | 47.0 | 4 | | |
| 892203 | ARC CLUB ISSY LES MOULINEAUX | ISSY LES MOULINEAUX | 210.0 | 11 | | 11 |
| 892204 | ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE BILLANCOURT | BOULOGNE BILLANCOURT | 52.0 | 5 | | 5 |
| 892205 | LES ARCHERS DU PLESSIS ROBINSON | LE PLESSIS ROBINSON | 71.0 | 7 | | 7 |
| 892206 | ARCHERIE CLUB ANTONY | ANTONY | 90.0 | 7 | | 7 |
| 892208 | ARCHERS DU PHENIX | CHATENAY MALABRY | 81.0 | 7 | | 7 |
| 892209 | LES ARCHERS DE LA FOSSE AUX ASTRES | VILLENEUVE LA GARENNE | 37.0 | 3 | | |
| 892210 | U A.S. TIR A L'ARC | ST CLOUD | 45.0 | 4 | | |
| 892211 | CIE D'ARC D'ASNIERES | ASNIERES SUR SEINE | 65.0 | 6 | | |
| 92000 | COMITE DEPARTEMENTAL HAUTS DE SEINE | | 1469.0 | 116 | 1 | |
| | TOTAUX au 30/08/2021 | | 1469.0 | 116 | | |

Nombre de voix Exprimées Nulles

Elu : OUI/NON

Elu : OUI/NON

Quorum = 58 voix

Validation de la cooptation au Bureau

Nom du Président du bureau de vote TOURELLE Valérie
 Nom du 1er Assesseur LEMAIRE Claudie
 Nom du Zeme Assesseur LANCELOT Didier

PRESIDENT
 Comité départemental
 Tir à l'arc 92
 siret:44779985900015




Chaville le 7 janvier 2022


Je soussignée :

Tourelle Nadine, Présidente du Comité Départemental Tir à l'Arc Hauts de Seine, vous informe démissionner de mon poste au sein du Comité Départemental et cesserai mon travail pour l'association à compter du 8 Février 2022.

Tourelle Nadine, Présidente de la Commission Arbitrale du Comité Départemental Tir à l'Arc des Hauts de Seine, vous informe que je démissionnerai de mon poste à compter du 1^{er} octobre 2022 et cesserai donc toute activité à compter de cette date.

Tourelle Nadine



**PRÉSIDENT**
Comité départemental
Tir à l'arc 92
siret:44779965900015